

« Pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté l'année dernière : Alain COTTENEST et M ANDRE Jacques, une pensée également pour les personnes malades, les personnes handicapées et les personnes seules.

Toutefois nous nous félicitons de la naissance en juillet 2017 de Claire, fille de Christine et Thomas BERA.

Merci aux adjoints Luc et José pour leur compétence très appréciée, ainsi que toute l'équipe municipale pour leur engagement et leur disponibilité.

Merci également aux employés de la commune qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre village, Laurent pour son savoir-faire, pour sa disponibilité, la secrétaire de mairie Marie-Sylvie, pour sa compétence, son efficacité.

Merci à Didier pour son aide précieuse et notamment pour toute la maintenance de notre matériel informatique.

Merci aux membres du CCAS pour la préparation des colis de fin d'année pour nos aînés.

Merci aux associations qui sont essentielles pour le dynamisme, pour le bien vivre ensemble :

Le club des Anciens (qui a connu une année très difficile avec des membres hospitalisés pendant de longues durées)

MONSOANIM pour les animations communales telles que : Chasse aux œufs à Pâques, la fête des voisins, la fête des mères, Halloween et le spectacle de Noël, et avec un programme bien chargé pour cette année, l'organisation de la 29^e fête Printanière MONTERROISE le 29/04

Merci à l'AMOPEX de Vaux Andigny (toujours présents à chaque commémoration du 11 novembre)

Merci encore pour votre engagement !

En 2017 ont été réalisés les travaux suivants :

- Création d'une aire d'arrêt de bus avec sa sécurisation, un parking pour les Personnes à Mobilité Réduite, la pose de bordures de trottoirs côté église et un passage piéton réglementaire. Cette opération est financée à 80% par le département et l'état.
- Les travaux d'accessibilité (obligatoires) de l'église sont pratiquement terminés (signalétique, nez de marche, contraste des premières et dernières marches et la rampe d'accès qu'a réalisé José (2^eme adjoint) qui est un exemple de par son engagement.
- Divers travaux au cimetière qui font suite à la procédure de reprise de concessions financés par le département et l'état à 50%

- L'Inspection subaquatique de notre pont (subventionné par le Fond De Solidarité).
- Le curage des fossés de la rue de la Résistance jusqu'au pont
- L'entretien des espaces verts (tonte du village et la taille des haies et arbustes). Pour ce faire la commune a renouvelé la convention avec l'équipe verte de la CCTSO en 2017,
- La commune s'est mise à la dématérialisation pour la télétransmission de ses actes soumis au contrôle de légalité.
- La rénovation du calorifuge du réseau d'eau potable situé le long du pont assuré par le Syndicat de la Vallée de l'Oise
- Une enquête publique a eu lieu en décembre dernier sur la demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation concernant les travaux d'aménagement du ru des Fonds et de son bassin versant. Ce Ru des Fonds nous génère des problèmes récurrents de ruissellement et d'érosion (on a en mémoire les coulées de boues de Janvier 2011) Une première étude a été lancée en 1998. Les communes concernées sont : Crupilly, Malzy, Monceau, Villers, Flavigny le Grand Beaurain, Guise et Lesquielles. Après le résultat de cette enquête, les travaux pourront enfin démarrer. Le total des dépenses pour le projet porté par le SIGBVOA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont) s'élève à environ 411 717 € HT.
- Cet été, l'enfouissement de la fibre (l'autoroute) et le forage dirigé pour la traversée de l'Oise.

Retour sur le très haut débit : Les opérateurs privés ne prévoient aucun investissement pour développer la fibre optique sur nos communes rurales (pas rentables). L'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) s'est engagée à créer ce réseau fibre optique comme cela s'est fait il y a un siècle pour l'électricité. C'est un projet qui est réalisé en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aisne. La communauté de communes a pris la compétence « communications électroniques », et c'est elle qui contribue à cet investissement pour un montant de 3 Millions 750 000. (150 000 € remboursés pendant 25 ans). Une réunion publique aura lieu courant septembre.

2018

Quel sera le devenir de nos petites communes rurales ! Avec nos pertes de compétences, les baisses de dotations les années précédentes, la suppression progressive de la Taxe d'Habitation (même si celle-ci avait besoin d'être réformée), la fin des contrats aidés (notre syndicat scolaire est concerné), on nous étrangle. Encore faire des économies avec nos faibles revenus (un chiffre à donner est celui de notre Capacité d'Auto Financement Nette pour 2016 est ici de 9 766 €). Nous avons peu de marge de manœuvre et ce n'est pas en augmentant les taxes (déjà bien élevées pour monceau) que l'on pourra tout régler. Plus que jamais nous devons prioriser nos actions.

L'inquiétude : c'est notre disparition au profil de plus grosses structures. La commune est le premier échelon de la démocratie de proximité !

Dans ce contexte il me paraît plus que jamais nécessaire de réfléchir ensemble voire mutualiser davantage.

Au passage, le rôle du maire a beaucoup évolué ces dernières décennies. Nous sommes engagés dans un mandat de plus en plus difficile pour ne pas dire parfois ingrat. S'engager dans la vie municipale reste un choix personnel, mais réclame une motivation plus grande, car la charge de travail s'alourdit ; pas le droit à l'erreur. Les réglementations toujours plus nombreuses et contraignantes, les normes changent en permanence et je crains que nos concitoyens ne le comprennent pas.

Nous continuerons bien sûr à faire notre devoir en nous adaptant aux réglementations toujours de plus en plus nombreuses.

Travaux 2018:

Nous continuerons les travaux d'entretien courants !

Nous nous efforcerons de maintenir l'état des voies communales
Nous continuerons à préserver nos investissements comme on le peut. Nos bâtiments vieillissent, certains de nos équipements se dégradent.

Nous prévoyons la réfection totale de la toiture du logement communal, sous réserve d'octroi de subvention.

Et le gros chantier sera la réfection de notre pont qui a fait l'objet d'inspections détaillées au demeurant obligatoire. Ces inspections ont révélé des dégradations qui nécessitent des réparations urgentes pour prévenir le développement rapide des désordres.

Des limitations de circulation devront s'appliquer pour des raisons évidentes de sécurité, de sauvegarde de ce bien commun et ceci sur la base des recommandations des experts.

Je suis parfaitement consciente que ces limitations peuvent susciter le mécontentement de certains usagers. J'organiserai prochainement une réunion avec ceux qui pourraient être pénalisés.

Le conseil municipal a validé toutes les demandes de subventions. Le coût des travaux est estimé à 100 000€. Pour ce faire on aura recours à un emprunt.

Notre école : Nous essayons de la rendre toujours fonctionnelle. L'effectif est malheureusement en baisse comme dans bien d'autres établissements ruraux.

Divers :

Le service public itinérant :

L'année dernière a été mis en place par la CCTSO à titre expérimental, et unique en France, le Service Public Itinérant. Au vu de son succès il sera reconduit cette année. Pour Monceau c'est le 4^o lundi matin de chaque mois.

A l'occasion du **centenaire de la Grande Guerre**, une cérémonie aura lieu le 03/11 à partir de 15 h. En effet, c'est le 05/11/1918, que Monceau fut libéré par le 115^oBCP (Bataillon de Chasseurs à Pied) et par la même occasion la commune rendra hommage aux 60 soldats du 267^o Régiment d'Infanterie tombés lors du combat de Monceau durant la journée du 28/08/1914, Ce combat est associé à la bataille de Guise.